

Nous, maires de Corse...

Considérant qu'il n'existe pas en France de délit d'opinion et que les opinions de Jean Pierre-Santini ne sont pas obligatoirement les nôtres,

Considérant que si des faits établis sont reprochés à cette homme, il appartient à un tribunal de le juger et de le condamner après avoir entendu sa défense,

Considérant que, pour cela, il n'est nul besoin de le priver de sa liberté en l'attente d'un procès équitable,

Considérant que si ces faits ne sont encore établis il est permis de douter sérieusement de leur matérialité,

Considérant enfin qu'une justice digne de ce nom ne saurait pratiquer l'acharnement répressif envers une personnes âgée de 77 ans, souffrant de diverses pathologies et ayant poursuivi une grève de la faim de 3 semaines,

par ces motifs, demandons la mise en liberté immédiate sous contrôle judiciaire de l'écrivain et éditeur : Jean Pierre Santini.

Jean-Christophe Angelini (Porto-Vecchio), Paul Antona (Frasseto), Dominique Baccarelli (Barrettali), Pierre-François Bellini (Carbuccia), Jean Biancucci (Cuttoli-Corticchiatto), Mireille Boncompagni (Olmata di Capocorso), Mathieu Ceccaldi (Marignana), Maurice Chiaramonti (Poggio-Mezzana), Barthelemy Colombani (Costa), Fortuné Felicelli (Olmo),

Jean Giuseppi (Figari), Jean-Paul Guerrieri (Palasca), Christophe Graziani (Bigorno), Paul Innocenzi (Casalta), Jean-Yves Leandri (Granace), Francis Marcantei (Talasani), Etienne Marchetti (Barbaggio), Pierre Martini (Sampolo), Jean François Mattei (Monte), Alain Mazzoni (Lento),

Jean-Toussaint Morganti (Ogliastro), José-Pierre Mozziconacci (Olmato), Séverin Medori (Linguizzetta), Vincent Micheletti (Casalabriva), Jean-Luc Millo (Olivese), Lionel Mortini (Belgodère), Marc-Antoine Nicolai (Cervione), François Orlandi (Tomino), Stéphane Orsoni (Occhiatana), Jean-Charles Orsucci (Bonifacio),

Antoine Ottavi (Bastelicaccia), Gisèle Pan-Colonna (Osani), Jean-François Paoli (Pianello), Julien Paolini (Pietroso), Pierre-Jean Poggiale (Valle di Mezzana), Pierre Poli (Eccica-Suarella), Jean-Noël Profizi (Serra di Fiumorbu), Joseph Pucci (Viggianello), Jean-Marc Rodriguez (Poggio-di-Venaco), Jean-Baptiste Santelli (Pietra di Verde),

Anne-Laure Santucci (Luri), Alexandre Sarrola (Sarrola-Carcopina), Pierre Savelli (Bastia), Jean-Michel Simonetti (Canari), François Sorenti (Sainte Lucie de Mercurio), Jean Toma (Sari Solenzara), Bernard Vannucci (Pietraserena), Jean-Marie Vecchioni (Campile), Simon Venturini (Alzi), Antoine-Martin Versini (Cristinacce),